

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-20-0953 du 03/12/2020**

Arrêté du 21 octobre 2020

ARRETE PORTANT RADIATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte radiation d'un inspecteur principal des Finances publiques.

Date d'application : 23/11/2019

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RADIATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RADIATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES**



**ARRÊTÉ**

portant radiation d'un inspecteur principal des Finances publiques

**LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, particulièrement son article 24 modifié, et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions ;
- Vu l'arrêté du 27 septembre 2018 portant renouvellement de disponibilité sur demande sous réserve des nécessités de service ;

ARRÊTE :

**Article premier :**

Monsieur DIALINAS Alex, inspecteur principal des Finances publiques, est radié des cadres de la Direction générale des Finances publiques à compter du 23 novembre 2019.

**Article 2 :**

L'intéressé dispose d'un délai de 2 mois, dans les conditions fixées aux articles R421-1 à R421-7 du code de justice administrative, à compter du lendemain de la date de notification, pour contester cette décision devant la juridiction administrative compétente.

**Article 3 :**

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT A PARIS, LE 21 OCTOBRE 2020

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION :  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,  
CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFIP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756